

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N°2025-69

**Objet : Contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle –
les pâtes au gaz et l'échassier Jean Jambe**

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

*Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022
portant délégation du conseil municipal au Maire,*

Dans le cadre de sa politique culturelle et d'attractivité du territoire, la municipalité a à cœur de proposer des animations, concerts et spectacles diversifiés et à destination de tous les publics.

Dans le cadre de l'organisation des animations sur la commune de La Voulte-sur-Rhône, il est proposé un spectacle musical intitulé « les pâtes au gaz et l'échassier Jean Jambe » organisé par l'association « l'escale ».

Le spectacle aura lieu le mardi 5 août 2025 à l'occasion du marché nocturne dans la cour du château de La Voulte-sur-Rhône. Le montant de la prestation s'élève à 1000,77 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle avec l'association « l'escale » pour un montant de 1 000,77 € TTC ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget de fonctionnement 2025.

À la Voulte sur Rhône, le 01/07/2025

Le Maire,

Bernard BROTTES

